



LE + SYNDICAL  
MICHELIN

UGO 24 avril 2020

RETROUVEZ NOTRE FIL D'ACTUALITÉS SUR  
[www.cfecgcmichelin.org](http://www.cfecgcmichelin.org)

CSE Ordinaire du 28 avril 2020

## ORDRE DU JOUR

Information et consultation sur le Bilan social 2019

\*\* Maintien du salaire de la secrétaire pendant la période poste confinement après le 11 mai.

Information et consultation sur le Bilan social 2019

Rapport administratif et financier de la médecine du travail

Information sur la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

**Demande CFE-CGC** Retour du coût financier de la crise NQF de fin 2019 et début 2020

**Demande CFE-CGC** Retour de l'arbre des causes à la suite du malaise de Meyer M et au dysfonctionnement du système d'alarme

**Demande CFE-CGC** Mise à disposition pour les managers de téléphones androïde pour faciliter la communication avec les équipes et ne pas devoir utiliser son téléphone personnel

Bilan de rentabilité de l'atelier masques pour le site de UGO quel est le cout de revient d'un masque Michelin ? avons-nous un cout de référence ?

Plan de formation au sein de l'ilot 6.23 (polyvalence)

Activité partielle : Rappel du mécanisme de l'activité partielle en paie

Absences Gardes d'enfants : Quelle est la situation et les modalités d'absence pour garde d'enfants à compter du 1<sup>er</sup> Mai ?

Comment sont gérés les 10 jours de congés annuels s'il s'agit de la cinquième semaine au 1<sup>er</sup> Mai ?

Informations trimestrielles

**Demande CFE-CGC** Pouvons-nous créer une commission de suivi du protocole covid19 sur site, qui pourrait être réunie une fois par semaine avec une visite de secteurs, dans le but d'assurer de la bonne application du protocole sécurité : constitution proposée des membres CSSCT/ Chargés de proximité / EP / AMA / RI / Agents / Membres ED

Questions diverses

### CSE Ordinaire du 28 avril 2020

#### • Dispatching des détections alarmes par compétence

##### Réponses et commentaires

#### • CFE-CGC Retour de l'arbre des causes suite au malaise de M. Meyer et au dysfonctionnement du système d'alarme.

- Arbre des causes à la suite du disfonctionnement des alarmes. Prise de connaissance du pbl sur 3 axes, technique, comportement, managériale
  - Les causes sont => pas de sonnerie de 3 coups du 27 janvier, la raison => parce qu'un connecteur est resté ouvert à la suite d'une intervention de siemens le 24 janvier. Lors de l'intervention il y a eu une coupure du système sonore pour éviter des signaux sonores intempestifs sur le site.
  - Le connecteur a mal été remis après l'intervention, le technicien a dû mal à remettre le système en fonctionnement et a terminé tard le vendredi soir ce qui est peut-être une cause managériale et de précipitation
  - Pas eu d'essai de sonnerie 3 coups, entre le 24 janvier et le 27 janvier donc pas de messages d'erreur pendant cette période
  - Sur le PV de fin de chantier siemens avec une personne de UGO RAS de mentionné alors que le système n'a pas été testé. Pbl managérial
  - À la suite d'une intervention, il n'est pas demandé de refaire un test dans le cahier des charges
  - La sonnerie du 1 février à très bien fonctionnée, sauf que le système a plusieurs données d'entrée et dans ce cas l'alarme incendie a bien fonctionnée mais le système d'alerte n'est pas testé
  - Lors de l'alarme le jour de l'accident le téléphone du RE a bien reçu le message. Sauf que le pbl n'a été pas pris en compte car le téléphone reçoit trop souvent des alarmes de tous types, température, hydrométrie, ect...
  - Les RE étaient ensemble lors du changement d'équipe et l'un et l'autre ne se sont pas inquiétés
- Actions suite à l'arbre des causes

nom de l'AC/AP	description de l'AC/AP	Date de création fiche	Etat de la fiche (ouverte ou fermée)	Date de clôture fiche	Temps de réponse en jour	maitre d'ouvrage	n° de l'action	type action	maitre d'œuvre	descriptif de l'action	ressource temps	délai initial + nouveau délai
AC 20_01	Dysfonctionnement 3 coups	26/02/2020	FERMEE	28/02/2020	2	Nicolas PATARD	1	ACO	Nicolas PATARD	Faire sonner après intervention, le stipuler clairement avec affichage sur la centrale.	1	14/02/2020
AC 20_01	Dysfonctionnement 3 coups		FERMEE			Nicolas PATARD	2	ACO	Frédéric COLLIN	Relancer les tests de 3 coups lors des plans d'urgence inopinés et lors des manoeuvres pompier	1	19/02/2020
AC 20_01	Dysfonctionnement 3 coups		FERMEE			Nicolas PATARD	3	ACO	Nicolas PATARD	Revoir les alarmes envoyées aux RE	1	28/02/2020
AC 20_01	Dysfonctionnement 3 coups		FERMEE			Nicolas PATARD	4	ACO	Nicolas PATARD	Alerter SIEMENS et récupérer le contrat.	1	28/02/2020

#### • Dispatching des détections alarmes par compétence

	NF	Sce qualité	RE	Poste de garde
Alarmes NF	X			
Alarmes thermo/hydro	X	X	X	
Incendie	X		X	X
Appel/ perte de verticalité	X		X	X



**\*\* Question divers *Maintien du salaire de la secrétaire pendant la période poste confinement après le 11 mai.***

- Maintien à 100% du salaire de la secrétaire du CSE pendant la période de covid19 concernant la problématique de garde des enfants. La secrétaire fera du télétravail et de la présence au bureau en cas de besoin. Toutes les OS sont favorables au maintien du salaire de la secrétaire du CSE

**1 Information et consultation sur le Bilan social 2019**

- Le point d'étonnement est la baisse des effectifs sur la population agents et la répartition entre le MOI et MOD qui est de l'ordre de 50/50 et qui devrait tendre vers plus un 60/40 en faveur de la MOI avec tous ces événements de baisses.
- Départs en retraite, fin des CDD n'ont pas été favorable à ce déséquilibre de MOD/MOI
- Une inquiétude sur la période actuelle ou les volumes ne sont pas au RDV et que ce déséquilibre risque de s'accroître
- L'activité partielle va amortir ce pbl mais la question se pose de l'après chômage partiel
- Pas d'info pour le moment sur le gel des mobilités engagées pour les personnes volontaires le processus est toujours ouvert.
- Demande faite par les OS d'avoir un point mensuel sur le % de répartition de MOI/MOD et un point sur les mobilités prévus, réalisées et stoppés avec les raisons.

**2 Rapport administratif et financier de la médecine du travail**

- Le médecin ne fait plus de consultation sur le site depuis le 16 mars, depuis le 9 avril le médecin a repris qlq consultations et surtout sur des reprises de travail.
- Si le médecin ne se déplace plus sur le site, ça sous-entend que les salariés devraient se déplacer vers le médecin. Qui va payer le cout de ce non-respect de l'engagement du médecin sur sa présence non suffisante sur le site. La situation avec la médecine du travail est compliquée, il y a pénurie de médecins du travail. Nous sommes globalement satisfaits de pouvoir maintenir une infirmière sur le site malgré un effectif < à 500 personnes.

CSE Ordinaire du 28 avril 2020

- 4\_ **CFE-CGC Retour du coût financier de la crise NQF de fin 2019 et début 2020**

**Le cout de cette facture ne sera pas imputé au site UGO**

## CRISE NQF

Formulaire d'évaluation d'un préjudice engendré par une Non-Conformité Filière							
	Magasin	RT - DMB	RO	RC UGO	RD UGO	Labo UGO	Somme en €
Recherche des causes NQF (en heures)	150		200		80		
coûts	6 875 €		9 167 €		3 667 €		19 708 €
Manque à produire ( en Kg)					187139		
					121523		
					113777		
coûts					839 963 €		839 963 €
Déchets (en Kg)			6500		41000		
Le traitement (en heures)			20		160		
coûts			6 278 €		86 299 €		92 577 €
Total:							<b>952 248 €</b>
CF €/kg UGO							
	RT	0,67 €					
	RO	0,87 €					
	RC UGO	1,02 €					
	RD UGO 4.32	2,00 €					
	RD UGO 13.35	2,10 €					
	RD UGO SHT	1,85 €					
€/h UGO							
	heure agent MOD	29,92 €					
	heure agent MOI	31,14 €					
	Heure Collab	45,83 €					



**6\_ CFE-CGC Mise à disposition pour les managers de téléphones androïde pour faciliter la communication avec les équipes et ne pas devoir utiliser son téléphone personnel**

- L'avis est favorable de la part des 2 chefs d'atelier et une étude de coût est en cours.

**7\_ Bilan de rentabilité de l'atelier masques pour le site de UGO quel est le coût de revient d'un masque Michelin ? avons-nous un coût de référence ?**

- Le coût estimé pour réaliser un masque serait de 4,70€ en comptabilisant la masse salariale, énergie, frais d'exploitation.
- Question => CFE-CGC demande un détail du calcul du coût de fabrication de l'atelier masque
- Question => CFE-CGC possibilité de détacher du personnel chez un sous-traitant de fabrication de masques afin d'occuper le personnel et de pouvoir aider localement sur une pénurie de MOD

**8\_ Plan de formation au sein de l'îlot 6.23 (polyvalence)**

- Le point a été fait le 24 avril avec le RFS les moniteurs se forment entre eux aux masques, pour libérer les moniteurs compétents sur le 6.23 avec une possibilité de démarrer le 3 mai ou le 11 mai en fonction des volontaires. Pour former une personne environ 2 semaines si elle vient des modules et 3 semaines pour une autre. Le besoin nécessaire serait de former environ 2 personnes par équipe.

**9\_ Activité partielle : Rappel du mécanisme de l'activité partielle en paie**

Le calcul est effectué que sur le salaire horaire (prime de panier et indemnité de déplacement sont exclus)

Question OS => Demande de précision et de clarification sur le maintien des majorations sur les équipes de nuits. En toute logique ces majorations devraient être maintenues. Le CP vérifie ce point



CSE Ordinaire du 28 avril 2020

## ACTIVITE PARTIELLE



- Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Juin 2020 – 114376 heures demandées
- Rappel :
  - Le calcul ne s'effectue que sur le salaire horaire et ancienneté
  - Les indemnités, paniers, indemnités d'éloignement ne sont pas intégrées et donc non rémunérées pendant l'activité partielle
  - L'allocation d'activité partielle est de 82%
- Sur le bulletin de paie :
  - Salaire brut
  - Absence Activité partielle : Taux horaire x heures de présence d'une journée x nbre de jour d'absence
  - Allocation activité partielle : Taux horaire x 82% x heures de temps de de travail effectif x Nbre de jour d'absences
  - Les charges sociales sont d'environ :
    - 22,6% sur le salaire brut hors allocation AP
    - 6,58% sur l'allocation AP

### **10\_ Absences Gardes d'enfants : Qu'elle est la situation et les modalités d'absence pour garde d'enfants à compter du 1er Mai ?**

- Nous ne pouvons pas encore répondre à ce jour, nous attendons une réponse du gouvernement et des juristes sur le sujet.

### **11\_ Comment sont gérés les 10 jours de congés annuels imposés pour les personnes qui étaient en maladie ? S'il s'agit de la cinquième semaine au 1er Mai les jours pris pendant la période légale (1/05 au 31/10) devront faire l'objet d'une consultation CSE ?**

- Chacun devra avoir pris les 10 jours de congés à prendre avant le 1er mai 5CA et 5 jours (JDR/CET/ETI) au maxi pour un 2x4 et 3x8, moins pour un 5x8 environ 3 ou 4 CA et 3 JDR

*La demande est faite de pouvoir prendre des jours de la 5ème semaine pendant la période légale et de les remettre à disposition du salarié si la personne n'a pas pu les prendre avant le 1er mai pour cause de gardes d'enfants. Sachant que dans la période légale est du*

*01 mai au 31 octobre, il est impossible de libérer cette 5ème semaine pour le salarié. En attente de retour de SP France.*

- Question CFE-CGC => Demande faite pour déplacer la fermeture de fin d'octobre pour les travaux des tours aérofrigérées sur fin juin pendant la fermeture du site et de redonner la possibilité de positionner les jours 1 ou 2 CA sur cette fermeture fin juin afin d'éviter du chômage



LE + SYNDICAL  
**MICHELIN**

**UGO 24 avril 2020**

RETROUVEZ NOTRE FIL D'ACTUALITÉS SUR  
[www.cfecgcmichelin.org](http://www.cfecgcmichelin.org)

CSE Ordinaire du 28 avril 2020

## **12\_ Informations trimestrielles**

### **2) INFORMATIONS TRIMESTRIELLES**

Réservé Michelin demander à  
votre élu CFE-CGC



**LE + SYNDICAL  
MICHELIN**

**UGO 24 avril 2020**

RETROUVEZ NOTRE FIL D'ACTUALITÉS SUR  
[www.cfecgcmichelin.org](http://www.cfecgcmichelin.org)

CSE Ordinaire du 28 avril 2020

***13 \_CFE-CGC. Pouvons-nous créer une commission de suivi du protocole covid19 sur site, qui pourrait être réunie une fois par semaine avec une visite de secteurs, dans le but d'assurer de la bonne application du protocole sécurité : constitution de la commission => proposer à des membres CSSCT/ Chargés de proximité / EP / AMA / RI / Agents / Membres ED/Relais sécurité***

- Avis favorable du CSE pour faire cette commission => demande de pilotage par EP pour constituer cette commission
- 3 personnes volontaires du CSSCT : C.Bitsch, T.Andres, J.Olivier seront habilités à pouvoir se rendre dans l'atelier masques.